Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260519-2026_62-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-62

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 22
Votants : 22

L'an deux mil vingt-six
Le 19 Mai
Le Conseil Municipal de la commune de NOYAL-MUZILLAC

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
A la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Patrick BEILLON

Date de convocation du Conseil Municipal : le 6 Mai 2026

PRÉSENTS : M. LOYER, Mme NEVES, M. GUENEGO, Mme GROGNO, MM. MAHE, ORJEBIN, Mme VIENNE CHAUMETTE, M. BERNIER, Mmes GUIHO, JEHANNO, BOCENO, MM. DAVID, REBELO, Mme NICOL, MM. ALONSO, MOESSARD, Mme LAUNAY, M. DANIEL, Mmes LEBEL, MICHAUD, ROBERT

ABSENTS EXCUSÉS : M. LE KERNEC

SECRÉTAIRE : Mme Sophie VIENNE CHAUMETTE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – ETAT – FONDS VERT 2026 – LIAISON DOUCE KERVY

Vu le dispositif Fonds vert pour 2026, notamment pour développer les mobilités durables en territoires ruraux et moyennement denses ;
Vu la délibération du 21 mars 2026 fixant la délégation d'attributions consentie au maire ;
Vu le Budget primitif 2026 ;
Considérant le projet d'aménagement d'une voie douce sur le secteur de Kervy ;

Ce projet dont le coût prévisionnel s'élève à 349 935,00 € HT, est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du Fonds vert à hauteur de 25 % (taux moyen national) ; soit une subvention Fonds vert 2026 estimée à 87 483,75 € HT.

Monsieur le maire présente le plan de financement du projet de liaison douce Kervy, comme suit :

DÉPENSES	Montant € HT	RECETTES	Montant €	%
Mission MO, études	29 475,00	État – Fonds vert 2026	87 483,75	25 %
Missions SPS-CT	2 280,00	État DSIL 2019	34 993,50	10 %
Travaux voirie	249 040,00	Département - Mobilités douces	107 829,90	30 %
Tavaux réseaux divers	67 560,00	**Autofinancement**	**119 627,50**	**35 %**
TOTAL € HT	**349 935,00**	**TOTAL €**	**349 935,00**	**100 %**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 21 voix pour et 1 abstention** :

- **Approuve** le plan de financement exposé ci-dessus
- **Sollicite** une subvention du Département au titre du Fonds vert 2026
- **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tout document en vue de l'exécution de la présente délibération.

MAIRIE DE NOYAL-MUZILLAC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 Morbihan

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick BEILLON